ABO Wind: un partenaire expérimenté

Fondé en 1996 en Allemagne, le groupe ABO Wind est l'un des développeurs de projets d'énergies renouvelables les plus expérimentés en Europe.

Avec son équipe de 80 personnes réparties dans quatre agences à Lyon, Nantes, Orléans et Toulouse (siège social), ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.







En France



- 290 MW raccordés
- 60 MW autorisés début 2019
- 600 MW en développement

Dans le monde



- 1700 MW raccordés
- 550 MW autorisés début 2019
- 4650 MW en développement













@ABOWindFr

Vos contacts ABO Wind

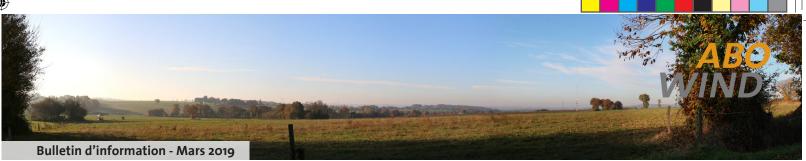
Responsable de projet : Sébastien Bonnaval

- Fig. 1: 02.51.72.91.79 ou 06.38.43.70.31
- @ sebastien.bonnaval@abo-wind.fr

Responsable de la communication : Cristina Robin

- @ cristina.robin@abo-wind.fr





Projet éolien de Hent Glaz

Commune de Guerlédan

PERMANENCE D'INFORMATION

Une permanence d'information se tiendra le mercredi 27 mars de 15h à 21h à la mairie de Guerlédan.



Cette permanence est un temps d'échanges sur le projet qui a pour objectif de répondre à vos interrogations, de vous apporter des précisions et de recueillir vos remarques. Vous êtes libres de venir au créneau que vous souhaitez durant cette période.

PAGE INTERNET

Le projet éolien de Hent Glaz dispose d'une page internet. Elle est régulièrement mise à jour et vous permet de prendre connaissance des dernières avancées du projet. Elle vous permet également de nous poser vos questions à tout moment via le formulaire « Foire à questions ».

La page internet du projet est accessible à l'adresse suivante :

https://www.abo-wind.com/fr/la-societe/a-propos-abo-wind/nos-projets/hent-glaz.html

HISTORIQUE

2019 Janvier

- · Réunion avec la mairie de Guerlédan
- Réunion avec la DDTM22 et DREAL dans le cadre de la pré instruction du dossier

2018

- Décembre
- Analyse des variantes d'implantation (position et nombre d'éoliennes)

Novembre

 Réalisation des photos qui permettront de réaliser les photomontages (40 points de vues)

Septembre

 Analyse de différents modèles d'éoliennes compatibles avec la zone favorable

Août

 Confirmation d'un gisement de vent suffisant pour la réalisation d'un parc éolien grâce aux données du mât de mesure de vent et de la campagne LIDAR (moyenne de 20 km/h à 100m)



 Campagne complémentaire de mesure de vent par technologie LIDAR durant 1 mois



 Installation sur le mât de mesure d'un système d'écoute des chauves-souris en altitude



- Rédaction des rapports d'états initiaux par les bureaux d'études
- Diffusion d'un 1er bulletin d'information

PROCHAINES ÉTAPES

2019

Mars

- Permanence d'information le 27 mars en mairie de Guerlédan
- AVIII
- Validation du scénario final
- Réalisation de l'étude d'impact
- Mai
- Finalisation des études
- Juin
- Dépôt du dossier d'Autorisation Environnementale
- Début de l'instruction du dossier auprès des services de l'État

Les dates suivantes sont prévisionnelles et peuvent être décalées au cours du projet en fonction d'évènement externe à ABO Wind :

2020

Printemps

Hiver

• Enquête publique



 Arrêté d'autorisation environnementale portant autorisation du parc éolien de Hent Glaz

2021

 Lancement de la construction du parc éolien et premiers kWh produits

Imprimé sur du papier 100**%** recyc

2203_MUR_BI_#2.indd 2 26/02/2019 16:39:52

Les différents scénarii de la zone d'implantation

Les photomontages ci-dessous représentent les différents scénarii d'implantation. Les bureaux d'études sont en train de les étudier et de les comparer afin de sélectionner le scénario le plus cohérent avec le territoire et à moindre impact environnemental. Les conclusions de cette analyse vous seront prochainement communiquées.

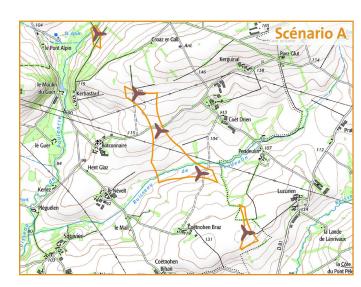
Photomontages réalisés depuis Plas er Guer (Kergrist) à 2km de la zone pour étudier la covisibilité avec le bourg de Guerlédan

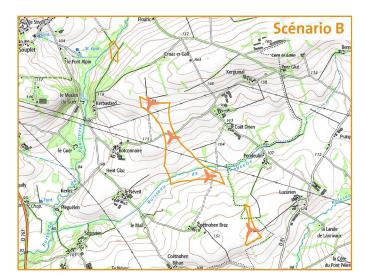












Choix de l'emplacement des éoliennes

Les éoliennes seront situées sur un secteur de cultures, hors zones humides, où les sensibilités écologiques identifiées lors de l'état initial sont les plus faibles. L'accès aux éoliennes s'effectuera depuis les chemins d'exploitation existants, donnant sur la route départementale n°81.

La distance entre les éoliennes et les premières habitations sera d'au moins 500 mètres. Les éoliennes peuvent être ralenties (bridages) voire arrêtées pour que leurs contributions sonores au bruit ambiant (mesuré au niveau de ces premières habitations) soient toujours inférieures à 5 décibels en journée et à 3 décibels la nuit.

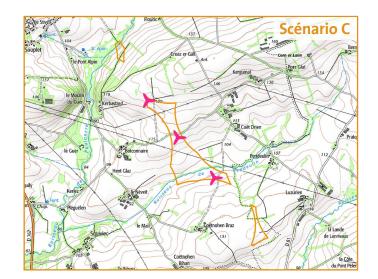
La taille des éoliennes a été déterminée de sorte qu'elles n'interfèrent pas avec les procédures de circulation aérienne et des aérodromes. Conformément à la réglementation aérienne, les éoliennes seront équipées d'un balisage lumineux de jour et de nuit.

La hauteur des nacelles a été choisie de façon à ce que le projet s'inscrive de manière harmonieuse dans le paysage, notamment depuis les vues lointaines.



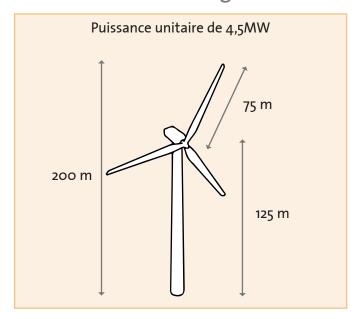
Le saviez-vous?

Le temps de retour énergétique, c'est-à-dire le temps de production d'électricité qui permettra de compenser l'énergie qui aura été nécessaire à la fabrication des éoliennes, leur acheminement sur site, au chantier de construction du parc, à son exploitation et à son démantèlement est seulement d'un an.



Quelques chiffres sur le projet

Éolienne de nouvelle génération



Gisement éolien

Un mât de mesure de vent est implanté depuis septembre 2017 sur le site. Les données recueillies nous permettent de confirmer un potentiel éolien de 20km/h de vitesse moyenne du vent à 100m

